



# ACTION DE PRÉ-APPRENTISSAGE AUX METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION

## DISPOSITIF SESAME



2018

## OBJECTIFS

Cette action de pré-apprentissage s'inscrit dans le cadre de la mesure intitulée « SESAME vers l'Emploi pour le Sport et l'Animation dans les Métiers de l'Encadrement ».

Les objectifs sont de :

- permettre l'accès à des jeunes, pratiquant un sport, issus des QPV (Quartier Prioritaire de la Ville) ou de ZRR (Zones de Revitalisation Rurale), à un premier niveau de certification sur les métiers du sport,
- permettre à un jeune motivé par un métier du sport, de renforcer ses connaissances par un enseignement général tout en se préparant à l'entrée en apprentissage,
- consolider son projet professionnel,
- acquérir une expérience professionnelle par les stages réalisés en entreprises,
- responsabiliser le jeune dans sa formation et dans une vie de groupe,
- favoriser l'autonomie et garantir les chances de succès d'accéder à une formation par apprentissage et de signer un contrat d'apprentissage à l'issue de la formation,
- identifier les difficultés majeures et les solutions adaptées à mettre en place pour accompagner le jeune tout au long de son parcours.

## CONTENU DE LA FORMATION

### ► APPROCHE SOCIO-ECONOMIQUE

Connaissances des différents diplômes, des différents métiers, des droits et devoirs, et des comportements à adopter au travail.

### ► APPROCHE COMPORTEMENTALE ET TECHNIQUE DE RECHERCHE D'EMPLOI

Gérer les situations relationnelles et rechercher un emploi.

### ► CONSOLIDATION DU PROJET D'APPRENTISSAGE

Présentation de l'apprentissage, préparation aux tests de sélection BPJEPS, formation PSC1, thématique Sport-Santé, élaboration d'un projet.

### ► STAGES DE DECOUVERTES EN ENTREPRISES

Club sportif, salle de remise en forme, centre de loisirs ...



## CONDITIONS D'ACCES

- ▶ avoir 18 ans et être âgé(e)s de moins de 26 ans en septembre/octobre 2018,
- ▶ pratiquer un sport,
- ▶ certificat d'honorabilité ou casier judiciaire vierge,
- ▶ habiter les QPV ou ZRR,
- ▶ être sorti du système scolaire sans diplôme, ou avec un diplôme de niveau IV maximum et sans qualification professionnelle (ex : Bac Général),
- ▶ ne pas avoir d'expérience professionnelle probante,
- ▶ avoir un projet professionnel dans le sport.

**APTITUDES REQUISES** : motivation, dynamisme, sens de la communication.

## MODALITES D'INSCRIPTION ET DE SELECTION

Si les conditions d'accès à la formation sont remplies, le candidat est invité à participer à une information collective puis à un entretien individuel avec le jury.

La formation est ouverte à 12 personnes qui seront sélectionnées sur la base :

- de l'étude du dossier individuel,
- de leur motivation,
- de leur souhait de s'insérer professionnellement dans les métiers du sport.

## ORGANISATION GENERALE : DUREE ET DATES

**SELECTION** : sur CV, lettre de motivation et entretien

**DATES** : 03/04/2018 au 18/07/2018

**DUREE** : 439 h sur 3 mois, dont 199 heures en centre de formation et 240 heures en entreprises.

## LIEU DE FORMATION

La formation se déroule à l'ADPS (84, Boulevard Léon Jouhaux - 63 100 Clermont-Ferrand)

## VALIDATION

Attestation ADASA délivrée par l'organisme de formation.

PSC1 en cas de résultat favorable aux tests de fin de formation.

## RENSEIGNEMENTS

**MME NATHALIE POUMEYROL**

nathalie.poumeyrol@cfa-adasa.com

04 73 30 23 65

**ADASA**

1, rue Tourrette – BP 90 213

63 021 CLERMONT-FERRAND Cedex 2



Pour plus d'informations :  
[www.cfa-adasa.com](http://www.cfa-adasa.com)